Madame,

J'accuse réception de votre message par lequel vous appelez mon attention sur l'agriculture biologique.

Celui-ci a retenu toute mon attention et je vous en remercie.

L'agriculture constitue un atout économique décisif et une richesse pour nos territoires.

Pour répondre à la crise agricole majeure de 2008 et 2009, nous avons protégé activement les agriculteurs grâce à une politique de soutien sans précédent. Nous leur avons donné les moyens de vivre décemment de leur travail et avons revalorisé les retraites agricoles. Nous avons également profondément renforcé la compétitivité de notre agriculture et encouragé les efforts importants accomplis par les agriculteurs vers une agriculture plus durable.

Comme vous le savez, l'agriculture représente un atout majeur pour notre économie et nos territoires. La France est en effet le premier producteur agricole européen, avec 18,6% de la production agricole de l'Union européenne. Les secteurs agricole et agro-alimentaire représentent 3% du PIB en France et l'agriculture près d'1 million d'emplois directs. Avec un excédent commercial de 11 Mds d'euros, l'agriculture et l'agroalimentaire sont des secteurs qui contribuent très positivement à notre balance commerciale.

Après la crise des filières agricoles en 2008 et 2009, le revenu moyen des agriculteurs a connu une augmentation de + 37% en 2010. Le revenu par actif non salarié a ainsi retrouvé son niveau élevé de 2007, s'élevant à environ 30 000 euros en 2011 contre 14 000 euros en 2009. Par ailleurs, les prix agricoles sont repartis à la hausse en 2011 dans la quasi-totalité des filières.

Pour faire face à cette crise, nous avons activement soutenu nos agriculteurs et développé une agriculture plus compétitive et plus respectueuse de l'environnement.

En premier lieu, nous avons été au rendez-vous de la solidarité pour soutenir les agriculteurs. Le plan exceptionnel de soutien à l'agriculture d'octobre 2009 a permis de mobiliser 1,8 Md d'euros de prêts bonifiés et 650 M d'euros d'aides directes au profit des agriculteurs. La filière fruits et légumes a également bénéficié de 25 M d'euros dans le cadre du plan d'action lancé en septembre 2011. De plus, les aides communautaires ont été versées par anticipation en 2010 à hauteur de 3 Mds d'euros et en 2011 pour un montant de 3,7 Mds d'euros. Enfin, en 2011, le Plan Sécheresse a mobilisé environ 1 Md d'euros pour soutenir les agriculteurs et permettre une meilleure gestion de la ressource en eau.

Nous avons également revalorisé les retraites agricoles et un minimum de pension de retraite a été créé en 2009. De surcroît, les pensions de réversion pour les veuves les plus modestes ont été revalorisées de 11% et le minimum vieillesse de 25% tous secteurs confondus. Au total, la retraite agricole de base a été revalorisée de 350 euros par an pour près de 200 000 retraités.

En deuxième lieu, nous avons profondément renforcé la compétitivité de l'agriculture française. Cette politique ambitieuse s'est notamment traduite par la loi du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, permettant notamment la contractualisation, le renforcement de l'organisation des filières et une plus grande transparence sur les marchés agricoles. Un plan de développement des filières, doté de
300 M d'euros sur la période 2010-2012, a également été mis en œuvre pour moderniser les filières bovine, porcine et laitière.

Nous avons renforcé le soutien à l'installation des exploitants qui permet à 7000 jeunes agriculteurs de s'installer chaque année. Pour protéger le foncier agricole, la taxe sur la spéculation sur les terres agricoles aide au financement des projets des jeunes agriculteurs.

Dans un contexte de concurrence avec nos partenaires, cette politique de compétitivité s'est par ailleurs fondée sur un allègement du coût du travail agricole. Des allègements de charges massifs ont ainsi été décidés, pour un montant de 500 M d'euros pour le travail occasionnel et de 200 M euros pour le travail permanent. La baisse de charges liée à la TVA compétitivité bénéficiera elle aussi à 94% des entreprises du secteur agricole et à 98% des CDI.

La valorisation de nos produits est enfin au cœur de notre politique, notamment par le développement des signes de qualité, la création du logo Viande de porc française et la conquête de nouveaux marchés.

En troisième lieu, nous avons encouragé les efforts majeurs accomplis par les agriculteurs dans le sens d'une agriculture plus durable. À titre d'exemple, le plan Ecophyto a pour objectif de réduire de 50% le recours aux produits phytosanitaires d'ici 2018. L'agriculture biologique, sur laquelle vous m'interrogez, a également connu un développement important, avec une croissance de 50% de la surface en agriculture biologique de 2007 à 2012, grâce notamment au crédit d'impôt bio qui a été reconduit en 2011 et 2012.

Les plans de performance énergétique destinés à réduire la dépendance énergétique des exploitations sont mis en œuvre et la certification environnementale des exploitations a été engagée. Par ailleurs, la méthanisation, désormais reconnue comme activité agricole, permet de développer de nouvelles sources d'énergies vertes et de revenus pour les exploitants.

Nous avons enfin activement défendu notre modèle agricole au niveau européen et international.

Au niveau européen, la France a ainsi défendu le maintien d'une politique agricole commune forte et ambitieuse, avec pour objectif une régulation optimale des marchés agricoles. La France s'est battue pour le maintien du budget de la PAC après 2013.

Au niveau international, le plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et l'agriculture a été adopté sous présidence française au G20 de Cannes. Il permet le renforcement de la lutte contre la volatilité des prix des matières premières agricoles, une meilleure transparence des marchés, une plus grande coordination internationale des politiques agricoles et davantage de régulation sur les marchés de produits dérivés. La France a enfin placé la défense de son modèle agricole au cœur des négociations à l'OMC ou avec le MERCOSUR.

Espérant avoir répondu à vos interrogations, je reste à votre entière disposition et vous prie de recevoir, Madame, mes sincères salutations.

Dominique Dord